



HAL
open science

Section 40 du CNRS : la longue (mais sûre ?) marche vers la parité

Fabien Jobard, Rachel Vanneuville

► **To cite this version:**

Fabien Jobard, Rachel Vanneuville. Section 40 du CNRS : la longue (mais sûre ?) marche vers la parité. MagAFSP , 2024, 6, pp.18-19. hal-04855985

HAL Id: hal-04855985

<https://hal.science/hal-04855985v1>

Submitted on 26 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Section 40 du CNRS : la longue (mais sûre ?) marche vers la parité Fabien Jobard et Rachel Vanneuille

Encadré

Femmes et hommes sont désormais à quasi parité dans la section 40 du Comité National du CNRS (« politique, pouvoir, organisation »). Cette parité globale cache toutefois une sur-représentation masculine aux grades les plus élevés, ceux des directeurs de recherche 1^e classe et des directeurs de classe exceptionnelle. Une situation qui aura toutes les chances d'être résorbée ces prochaines années, si les politiques de recrutement et de promotion de la section ne changent pas.

Où sont les femmes ?

Début 2024, la section 40 du CNRS (Pouvoir, politique, organisation) présente un indice de parité presque équilibré (0,94), mais toujours inégal selon les corps d'appartenance. De peu majoritaires parmi les chargé·es de recherche (53,5% des CR), les femmes sont minoritaires dans le corps supérieur (42% des DR), et l'équilibre global n'est donc assuré que par des effectifs plus nombreux en CR qu'en DR. L'indice de parité progresse cependant de manière indubitable. Fin 2019, les indices CR et DR étaient respectivement de 1,14 et 0,64 et il y a une douzaine d'années, des calculs menés sur les « politistes de la section 40 » (N=129) montraient des indices respectifs de 0,53 et 0,27, soit un indice global dans la section de 0,43¹.

Tableau 1

Ainsi présentées, ces données peuvent tromper car la barrière ne sépare pas les corps, mais les grades : c'est en effet au moment du passage au grade de DR 1^e classe que le genre des postulant·es joue à plein puisque si la parité est strictement respectée en DR2, on compte exactement un tiers de directrices et deux tiers de directeurs à la 1^e classe et seulement un cinquième de directrices aux échelons exceptionnels, dont les effectifs sont toutefois fort maigres. L'essentiel de l'attention de la section, qui examine les demandes de passage de grades et les classe à destination de l'établissement², doit donc porter sur ces passages de grades – ce d'autant que les politiques dites de repyramidage mises en place dans le sillage de la LPR de 2020 vont accroître les effectifs des grades sommitaux³. Toutefois, un examen attentif des données suggère que ce passage est de quelques mois plus rapide pour les femmes que pour les hommes (7,8 ans depuis leur promotion DR2 pour les femmes, 8,3 ans pour les hommes, ce en excluant les deux collègues masculins qui ont obtenu leur passage DR1 après respectivement 18 et 20 ans au grade DR2).

C'est bien un moindre volume de femmes DR2 candidates au passage DR1 qui est ici en jeu. En 2021, 2022 et 2023, la section a examiné 30 demandes de directeurs 2^e classe (sur 52 possibles), contre 14 de collègues directrices (sur 38 possibles). Certes, compte tenu de ce que nous avons dit de la dynamique au cours du temps du rééquilibrage du *sex-ratio* en CR, puis en DR2, le volume de candidates potentielles est moindre que celui des candidats potentiels ; mais ce sont tout de même plus de la moitié des directeurs 2^e classe qui postulent au changement de

¹ Fabien Jobard, "Combien publient les politistes", *Revue française de science politique*, 60, 1, 2010, p. 119.

² Les passages à la 1^e classe sont arrêtés par l'Institut, les passages aux classes exceptionnelles par le comité directeur du CNRS.

³ A titre d'exemple, trois DR ont été promus à la classe exceptionnelle en 2024, alors que le rythme habituel était un avancement par an.

grade, contre un tiers des directrices. Pour la classe exceptionnelle, selon les années, le nombre de postulants est deux à trois fois supérieur au nombre de postulantes – mais le volume total est faible (25 demandes vers la classe exceptionnelle contre 44 vers la 1^e classe. L'attention de la section, puis de l'administration, à favoriser, pour reprendre l'antienne du CNRS, « la place des femmes dans la science », doit passer par la communication à l'égard des candidates potentielles, par exemple *via* leurs directions d'unité.

En termes de flux entrants, essentiellement les concours CR⁴, il faut noter que ces 5 dernières années (de 2019 à 2023), 27 collègues ont été nommé·es, parmi lequel·les 15 femmes (alors que le nombre de femmes candidates en 2022 et 2023 est légèrement inférieur au nombre d'hommes). Le *ratio* est plus avantageux encore pour les femmes parmi les 29 nommé·es à la promotion DR2 (18 femmes), si bien que l'indice de parité a de fortes chances de progresser encore en faveur des femmes dans les années qui viennent, tout au moins sur les corps CR et le grade de DR2.

Que font les femmes ?

Il y a une douzaine d'années, nous avons noté que le point discriminant majeur entre les dossiers d'activité des femmes et des hommes parmi les politistes de la section tenait à la publication en langue étrangère, qu'on sait valorisée par la section (et le mandat actuel ne déroge pas en la matière). Cet écart pouvait être expliqué par une moindre participation des femmes aux colloques et réunions internationales, *a minima* hors des frontières, par l'inégalité en vigueur en termes de partage des tâches parentales et domestiques. Si l'on retient deux années de publication inscrites par l'ensemble des collègues dans le document administratif qu'ils et elles doivent déposer chaque année au CNRS (le « Ribac »), en l'espèce les années 2017 et 2022, on peut noter que cet écart s'est désormais inversé : 60% des 393 publications scientifiques déposées par les femmes sont en français, 40% en une langue autre, soit un peu plus que le *ratio* concernant les 543 publications scientifiques déposées par les collègues masculins (63% et 37%). Il est possible ici que la vague d'internationalisation « en distanciel » ait réduit ces écarts, ce qui n'exclut pas que les mœurs domestiques aient eux aussi changé – mais nos données ne permettent pas de documenter cette hypothèse ... Par ailleurs, les femmes semblent être tout autant investies dans les « aires régionales » que les hommes, puisque 102 d'entre elles déclarent travailler sur une aire hors-France (notamment Afrique du nord et Moyen-Orient), ce qui n'est le cas que pour 98 hommes.

En revanche, on le voit, le volume de publications est aujourd'hui nettement moindre chez les femmes que chez les hommes (393 vs. 543). Cet écart, qui ne peut être entièrement imputable aux effets différenciés des confinements selon le genre, puisqu'elle porte sur les années 2017 et 2022, est manifeste pour les trois supports considérés (articles, chapitres d'ouvrage, ouvrages), même si le *odd-ratio* ne peut être retenu que pour les ouvrages et chapitres d'ouvrages. En effet, 45,7% des articles sont publiés par les femmes, qui ne constituent que 48,5% des effectifs (OR=0,94) ; le *odd-ratio* est cependant de 0,8 sur les ouvrages et de 0,77 sur les chapitres.

Tableau 4

⁴ Une voie exceptionnelle de recrutement par concours DR, dite « DR externe », permet de temps à autres de recruter des collègues non CR-CNRS. Il faut noter que sur les 5 DR recrutés par cette voie et actuellement dans les cadres, tous furent des hommes. A ces voies d'entrée s'ajouteront les quelques titularisations, dans le corps des DR, des actuel·les bénéficiaires de chaires dites « professeur junior ». On n'en comptera rarement plus d'une tous les deux ans.

Tableau 5

Dans le document Ribac, les collègues sont amené.es à mentionner les « domaines » scientifiques majeurs d'activité. Cette mention suggère des différences marquées selon le genre. Ainsi, 654 publications étiquetées « science politique », un domaine évidemment majeur pour la section, ont été déposées pour 60% d'entre elles par des hommes (OR masculin $\cong 1$). La proportion est la même pour « sociologie » (N=559 ; les multi-étiquetages sont ici possibles), autre domaine-phare de la section. Les domaines moins œcuméniques pour la section, comme les « études de genre » (31 publications, OR =0,55), « l'anthropologie » (OR=0,43), la « littérature (OR=0,57), la « psychologie » (OR=0,72) sont, on le voit, principalement investis par les femmes – mais les volumes sont, au regard des deux grands domaines évoqués, presque négligeables.

Il serait plus difficile encore, à l'image de travaux récents⁵, d'indexer les chances d'accès aux recrutements et promotions aux thématiques ou domaines investis par les collègues, qu'ils soient homme ou femme. Certes, « genre, discriminations, migrations » n'est pas le thème le plus fréquent parmi les thèmes des 29 promu·es DR2 au cours des 5 dernières années (3 occurrences). Mais le trait majeur de cette quantification est la grande dispersion des thèmes de recherche. Au-delà de « sociologie du droit, de la déviance et/ou de la justice » (9 occurrences) ou « politiques publiques, action publique » (6 occurrences), les thèmes ne relèvent de domaines majeurs que pour trois promu·es (« sociologie de l'État » ou « sociologie des sciences et techniques, santé »). Tant pour les promotions dans le corps des DR que pour les nominations en CR, les thèmes de recherche n'apparaissent pas, pour autant que nos données permettent d'en juger, comme discriminants.

⁵ Pour la socio, voir Pierre-Emmanuel Metzger-Debrune, « De la division genrée du travail sociologique », *Zilsel*, 13, 2023, p. 31-59, pour la science politique voir Ellen Key et Jane Sumner, « You research like a girl », *PS: Political Science & Politics*, 52, 4, 2019, p. 663-668. .